

FIRCHIM FRANCE S.A.S.

Z.A. de la Glèbe - B.P. 262 - Savignac - 12202 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE Cedex Tél.: 05 65 81 16 37 - contact@firchim.fr - www.firchim.fr

Produits industriels d'hygiène, de maintenance et de dépollution H44-H45

04/23

m 24/4

in U.S.A.

NET 30L

SANIDR

SANIDRY

Inodore

ABSORBANT TOUS LIQUIDES

Conforme à la norme NFP 98-190 (usage routier)



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- Constitué d'argile naturelle (montmorillonite) calcinée entre 900 et 1100°C.
- Totalement inerte et exempt d'amiante.
- Pouvoir d'absorption particulièrement élevé avec tous les liquides : huiles, mazout, émulsions, encres...
- Laisse le sol propre et sans trace rouge résiduelle après usage (ne tache pas les sols).
- Ne forme pas de boue glissante. Reste homogène et antidérapant, même gorgé de liquides divers.
- Conditionné en sac (réf. H45) ou en seau (H44) de 30 litres

UTILISATIONS

- Facile à mettre en oeuvre en toute circonstance, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur grâce à sa très faible volatilité.
- Usage routier : conforme aux spécifications établies dans le cadre d'un emploi sur les réseaux routiers et autoroutiers nationaux, définies par la norme NFP 98-190 de février 2002 (produits absorbants destinés à un usage routier) et par la circulaire du 29 avril 2002 de la direction des routes.
- Recommandé sur tous les sols sales ou surfaces sur lesquelles sont régulièrement répandus des liquides (garages, industries diverses, routes et autoroutes, etc.).
- Peut être utilisé en cas de conditions climatiques difficiles.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Aspect physique

Granulométrie (unité américaine ASTM E 11-70)

Granulométrie (système métrique ISO 3310-1)

Odeur

Densité apparente

Densité tassée

Absorption d'eau (norme NFT 90-361)

Absorption d'hydrocarbure (gasoil) (norme NFT 90-361)

Taux d'adhérence du revêtement traité (norme NFP 98-190)

Taux d'émission de poussières (norme NFP 98-190)

: granulés d'un beige doré

: 24 à 48 mesh

: 0.31 à 0.75 mm : inodore

: 0.56

: 0,60

: 119 % de rétention

: 140 % de rétention

: SRT2/SRT1 = 100 %

: 0,5 %

MODE D'EMPLOI

- Répandre en quantité suffisante sur la surface polluée.
- Remuer à l'aide d'un balai afin d'accélérer le processus d'absorption. Laisser agir une dizaine de minutes.
- Récupérer le mélange par balayage ou aspiration. Renouveler l'opération si nécessaire.

RECOMMANDATIONS

Les absorbants contaminés par les produits polluants peuvent présenter les mêmes dangers que ces derniers. Ils doivent être manipulés et stockés avec la même précaution. Leur collecte, leur étiquetage et leur élimination devront se faire selon la législation en vigueur. Pour les autres précautions, se reporter à la fiche de données de sécurité disponible sur demande. Etiquetage selon le règlement (CE) n°1272/2008 : néant.





PRODUIT À USAGE PROFESSIONNEL

Les indications mentionnées sur cette fiche sont données de bonne foi et n'engagent en rien notre responsabilité, le ontenu de cette documentation est donné à titre d'information, il doit être adapté à chaque cas particulier